

RAPPORTS DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES

**LIGUE DU CANCER
DU CHER**

31 Décembre 2019

LIGUE CONTRE LE CANCER DU CHER
SIEGE SOCIAL : 50-52 Avenue Jean-Jaurès
18007 BOURGES Cedex

.....

SOMMAIRE

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS
COMPTES ANNUELS
RAPPORT SPECIAL

LIGUE CONTRE LE CANCER DU CHER
SIEGE SOCIAL : 50-52 Avenue Jean-Jaurès
18007 BOURGES Cedex

..*.*

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2019

Aux membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association LIGUE CONTRE LE CANCER DU CHER relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association LIGUE CONTRE LE CANCER DU CHER à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons notamment été conduits à nous assurer de la réalité des subventions versées par votre association et leur autorisation par votre Conseil d'Administration.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le bureau de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une

anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Orléans, le 04 mai 2020
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
ORCOM AUDIT


O. DUPUY
Associé

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et a				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	229 516	132 695	96 821	107 051
Installations techniques, matériel et outillag				
Autres immobilisations corporelles	18 625	17 257	1 368	787
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	248 141	149 952	98 189	107 839
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	2 712		2 712	2 865
Autres créances	42 532	40 561	1 971	20 801
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	497 989		497 989	552 609
Charges constatées d'avance	2 267		2 267	4 175
ACTIF CIRCULANT	545 499	40 561	504 938	580 449
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	793 640	190 513	603 126	688 288

Bilan

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles	382 790	382 790
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	211 830	408 221
Report à nouveau		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-98 567	-196 390
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	496 054	594 621
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	13 066	11 667
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	13 066	11 667
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts	12 291	20 163
Découverts et concours bancaires	228	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	12 519	20 163
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	51 413	50 838
Dettes fiscales et sociales	8 842	10 999
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	20 000	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	1 232	
DETTES	94 006	82 000
Ecart de conversion - Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	603 126	688 288

Compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises	160	0,07	195	0,09	-35	-17,95
Production vendue			59	0,03	-59	-100,00
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	6 227	2,69	3 424	1,58	2 803	81,86
Reprises et Transferts de charge	7 524	3,25	13 512	6,22	-5 988	-44,32
Cotisations	22 808	9,84	22 872	10,52	-64	-0,28
Autres produits	269 396	116,26	222 044	102,15	47 352	21,33
Produits d'exploitation	306 115	132,10	262 106	120,57	44 009	16,79
Achats de marchandises	611	0,26	288	0,13	323	112,15
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières						
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges extér	149 039	64,32	145 958	67,14	3 081	2,11
Impôts et taxes	2 219	0,96	2 134	0,98	85	3,97
Salaires et Traitements	50 123	21,63	50 165	23,08	-42	-0,08
Charges sociales	19 356	8,35	22 398	10,30	-3 042	-13,58
Amortissements et provisions	12 340	5,33	11 994	5,52	346	2,89
Autres charges	171 699	74,10	226 694	104,28	-54 995	-24,26
Charges d'exploitation	405 387	174,95	459 631	211,44	-54 244	-11,80
RESULTAT D'EXPLOITATION	-99 272	-42,84	-197 525	-90,87	98 253	-49,74
Opérations faites en commun						
Produits financiers	1 406	0,61	2 244	1,03	-838	-37,34
Charges financières	530	0,23	778	0,36	-248	-31,82
Résultat financier	875	0,38	1 466	0,67	-590	-40,27
RESULTAT COURANT	-98 397	-42,46	-196 060	-90,19	97 663	-49,81
Produits exceptionnels			313	0,14	-313	-100,00
Charges exceptionnelles			19	0,01	-19	-100,00
Résultat exceptionnel			294	0,14	-294	-100,00
Impôts sur les bénéfices	170	0,07	625	0,29	-455	-72,80
Report des ressources non utilisées						
Engagements à réaliser						
EXCEDENT OU DEFICIT	-98 567	-42,54	-196 390	-90,34	97 824	-49,81

TABLE DES MATIERES

1. Faits majeurs de l'exercice	3
1.1. Principaux événements de l'exercice.	3
1.2. Principes comptables et dérogation.	3
1.2.1. Présentation des comptes	3
1.2.2. Cadre légal de référence	3
1.2.3. Changements de méthode	3
1.2.3.1. Changements de méthode d'évaluation	3
1.2.3.2. Changements de méthode de présentation	3
1.2.3.3. Changements de méthode de comptabilisation	3
1.2.4. Dérogation comptable	4
1.3. Durée et période de l'exercice comptable	4
2. Informations relatives au bilan	4
2.1. Actif	4
2.1.1. Tableau de variations des immobilisations	4
2.1.2. Immobilisations incorporelles	4
2.1.2.1. Principaux mouvements	5
2.1.3. Immobilisations corporelles	5
2.1.3.1. Principaux mouvements	5
2.1.3.2. Crédit-bail	5
2.1.4. Immobilisations financières	6
2.1.4.1. Tableau de variations détaillé des immobilisations financières	6
2.1.5. Tableau de variations des amortissements	6
2.1.5.1. Méthode d'amortissement	7
2.1.6. Evaluation des stocks	7
2.1.7. Créances	8
2.1.8. Détail de l'actif circulant	9
2.1.9. Produits à recevoir	9
2.1.10. Charges constatées d'avance	9
2.1.11. Valeurs mobilières de placements	10
2.2. Passif	11
2.2.1. Fonds associatifs	11
2.2.2. Provisions pour risques et charges	12
2.2.2.1. Tableau de variations des provisions pour risques et charges	13
2.2.3. Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires	14
2.2.4. Fonds dédiés – Tableaux de suivi	15
2.2.4.1. Tableau de variations des fonds dédiés sur subventions de fonctionnement affectés	15
2.2.4.2. Tableau de variations des fonds dédiés sur dons manuels, legs et donations affectés	16
2.2.4.3. Informations sur les fonds dédiés non utilisés	17
2.2.5. Etat des dettes	17
2.2.6. Détail des fournisseurs et comptes rattachés	17
2.2.7. Détail des dettes fiscales et sociales	18
2.2.8. Charges à payer	18
2.2.9. Autres informations significatives relatives au bilan	18
2.3. Tableau de suivi des legs	18
3. Informations relatives au compte de résultat	19
3.1. Compte de résultat	19
3.1.1. Ventilation des produits d'exploitations	19
3.1.2. Charges et produits exceptionnels	19
3.1.3. Ventilation de l'effectif moyen des bénévoles	20
3.1.4. Frais remboursés aux Administrateurs dans l'exercice	21

3.1.5. Ventilation de l'effectif moyen des permanents	21
3.2. Contributions volontaires en nature	21
3.3. Informations concernant les contributions volontaires non comptabilisées : nature, importance (bénévolat, mise à disposition...)	21
3.4. Crédit-Bail	22
3.5. Certification du nombre d'adhérents	23
3.6. Engagements hors bilan	23
3.6.1. Engagements reçus	23
3.6.2. Engagements donnés	23
4. Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public	24
4.1. Règles et méthodes retenues pour l'établissement du CER	24
4.1.1. Définition des missions sociales	24
4.1.2. Définition des ressources collectées auprès du public	24
4.1.3. Faits significatifs de l'exercice relatifs à la générosité du public et aux Campagnes d'Appel à la Générosité du Public	24
4.2. Informations sur les ressources	25
4.2.1. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	25
4.2.2. Autres fonds privés	25
4.2.3. Subventions et autres concours publics	25
4.2.4. Autres produits	26
4.2.5. Reprises de provisions	26
4.2.6. Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	26
4.3. Informations sur les emplois	27
4.3.1. Règles d'affectation des coûts directs et indirects	27
4.3.2. Missions sociales (actions réalisés directement et versements à d'autres organismes)	28
4.4. Frais de recherche de fonds	28
4.5. Frais de fonctionnement	28
4.6. Frais de Personnel	29
4.7. Dotations aux provisions	29
4.8. Engagements à réaliser sur ressources affectées	29
4.9. Financement des investissements par l'Appel à la Générosité du Public	30
4.10. Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées	30
4.11. Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées	30
4.12. Variation des fonds dédiés collectés auprès du Public	31
4.13. Evaluation des contributions en nature	31

1. Faits majeurs de l'exercice

1.1. Principaux événements de l'exercice

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

La propagation du virus et les mesures de confinement prises en France à compter du 17 mars 2020 n'ont pas d'impact sur les comptes clos le 31 décembre 2019.

L'impact de la crise, qui s'annonce dès 2020, sur le Comité est difficilement évaluable à ce stade, celle-ci n'entraîne pas au jour d'arrêt des comptes un risque significatif sur la continuité d'exploitation.

1.2. Principes comptables et dérogation

1.2.1. Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

1.2.2. Cadre légal de référence

Les comptes de l'association sont établis conformément aux règlements CRC 99.01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des Associations et Fondations et ANC n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Le CER est établi conformément au règlement CRC n°2008-12.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1.2.3. Changements de méthode

1.2.3.1. Changements de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.2.3.2. Changements de méthode de présentation

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.2.3.3. Changements de méthode de comptabilisation

Aucun changement de méthode de comptabilisation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.2.4. Dérogation comptable

La cotisation de 10% que le Comité Départemental verse au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars 2020 ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour fin 28 février 2020.

1.3. Durée et période de l'exercice comptable

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois, ce dernier coïncide avec l'année civile soit du 1^{er} janvier au 31 décembre.

2. Informations relatives au bilan

2.1. Actif

2.1.1. Tableau de variations des immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (méthode des coûts historiques).

Rubriques (en euros)	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				0
Immobilisations corporelles	247711	1291	861	248141
Immobilisations financières				0
TOTAL	247711	1291	861	248141

2.1.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.2.1. Principaux mouvements

Principales acquisitions effectuées par l'association au cours de l'exercice :

- néant
-

Principales sorties (cédées, mises au rebut...) effectuées par l'association au cours de l'exercice :

- néant
-

2.1.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (méthode des coûts historiques), après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Les frais d'acquisition sont compris dans le coût d'entrée des immobilisations.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.3.1. Principaux mouvements

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont les suivants :

(a détaillé ou indiqué **NEANT**)

Nature de l'immobilisation (en euros)	Investissements directs
1 ordinateur	1291

Les principales sorties d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

- 1 ordinateur hors service, valeur d'achat 861€
-
-

2.1.3.2. Crédit-bail / leasing

Valeur d'origine (en euros)	Terrain	Construction	Installation Matériel	Autres
Amortissement				0
cumul exercices antérieurs				0
dotation de l'exercice				0
TOTAL	0	0	0	0

2.1.4. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

2.1.4.1. Tableau de variations détaillé des immobilisations financières

<i>Types d'immobilisations (en euros)</i>	<i>Valeur brute à l'ouverture de l'exercice</i>	<i>Augmentations</i>	<i>Diminutions</i>	<i>Valeur brute à la clôture de l'exercice</i>
Participations				0
Créances rattachées à des participations				0
Titres immobilisées de l'activité de portefeuille				0
Autres titres immobilisés				0
Prêts				0
TOTAL	0	0	0	0

2.1.5. Tableau de variations des amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire, sur la durée de vie estimée des actifs concernés.

<i>Rubriques (en euros)</i>	<i>Amortissements cumulés au début de l'exercice</i>	<i>Augmentations : dotations de l'exercice</i>	<i>Diminutions d'amortissements de l'exercice</i>	<i>Amortissements cumulés à la fin de l'exercice</i>
Amort.immob.incorporelles	139872	10941	861	149952
Amort.immob.corporelles				0
TOTAL	139872	10941	861	149952

2.1.5.1. Méthode d'amortissement

TYPES D'IMMOBILISATIONS	Mode Linéaire	DUREE
Logiciel	"	3
Terrain	"	-
Bâtiment structure	"	25
Bâtiment charpente, couverture & étanchéité	"	25
Bâtiment façade & ravalement	"	15
Bâtiment chauffage	"	15
Bâtiment plomberie & électricité	"	25
Bâtiment menuiseries extérieures	"	25
Bâtiment ascenseur	"	20
Bâtiment peinture & revêtement des sols	"	15
Aménagement & agencements des bureaux	"	10
Aménagement des bureaux chauffage	"	15
Aménagement des bureaux plomberie	"	25
Aménagement des bureaux menuiseries extérieures	"	25
Aménagement des bureaux peinture & revêtement sol	"	15
Matériel de Bureau	"	5
Matériel de Transport	"	4
Conteneurs	"	3
Matériel Informatique	"	3 et 5
Mobilier de Bureau	"	3 et 5

2.1.6. Evaluation des stocks

Le Comité de la Ligue Contre le Cancer du Cher ne possède pas de stock au 31 Décembre 2019.

2.1.7. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu'un litige est avéré.

Créances (a)	Montant brut (en euros)	Liquidité de l'actif	
		Échéance à moins d'1 an	Échéance à plus d'1 an
Créances de l'actif immobilisé	-		
Créances rattachées à des participations	-		
Prêts (1)	-		
Autres	-		
Créances de l'actif circulant	47 511,00		
Créances clients et comptes rattachés	2 712,00	2712	
Autres	42 532,00	2571	39961
Charges constatées d'avance	2 267,00	2267	
TOTAL	47 511,00	7550	39961

(1) dont prêts accordés en cours d'exercice

et dont prêts récupérés en cours d'exercice

(a) non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours

2.1.8. Détail de l'actif circulant

<i>Créances (en euros)</i>	<i>Montant brut</i>	<i>Degré d'exigibilité des créances</i>		
		<i>à moins 1 an</i>	<i>entre 1 an et 5 ans</i>	<i>à plus 5 ans</i>
Actif circulant				
Usagers et comptes rattachés	2712	2712		
Personnel	0			
Sécurité Sociale et autres organismes	0			
Etat et autres collectivités publiques	0			
Legs et dons à recevoir du Siège	1971	1971		
Legs et donations en cours (RUP)	0			
Débiteurs divers	40561	600	2400	37561
Autres créances	0			
Produits à recevoir	0			
Charges constatées d'avance	2267	2267		
TOTAL	47511	7550	2400	37561

2.1.9. Produits à recevoir

(a détaillé ou indiqué **NEANT**)

TOTAL **neant**

2.1.10. Charges constatées d'avance

(a détaillé ou indiqué **NEANT**)

- Casa lease loyer 1trim2020 383.22
- Citya charges locatives 1trim2020 1237.98
- Konika maintenance 1/1-10/2/2020 37.95
- Allianz assurances RC 1/1-30/11/20 489.61
- La poste abt 2020 118.80
-

TOTAL **2267€**

2.1.1.1. Valeurs mobilières de placements, comptes à terme et livrets

Nature des Placements (en euros)	Valeur comptable du portefeuille au 31/12/2019 (1)	Valeur boursière au 31/12/2019 (2)	Plus ou moins valeur latente (3)=(2)-(1)	Provision pour dépréciation (4)=(2)<(1)	(+) Valeurs réalisées	(-) Valeurs réalisées
Compte : 5030 ACTIONS			0			
• Actions (investissement direct)						
• Actions pures (OPCVM)						
Compte : 5060 OBLIGATIONS			0			
• Obligations (investissement direct)						
• OPCVM Obligations						
Compte : 5070 BONS DU TRESOR & BON DE CAISSE A COURT TERME			0			
Compte : 5080 AUTRES VALEURS MOBILIERES						
• Sicav de Trésorerie						
• Fonds Commun de Trésorerie						
• Sicav & Fonds Communs Monétaires						
COMPTE : 512XXXXXX ET 517XXXXX						
Comptes à Terme et comptes sur livrets	171837					
Livrets A	51915					
Livrets B	75158					
TOTAL	298909		0	0	0	0

2.2. Passif

2.2.1. Fonds associatifs

VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS (en euros) EXERCICE 2019

N° plan comptable et intitulé	A Montant au 31/12/2018	B Diminution	C Augmentation	D Montant au 31/12/2019
Fonds propres				
10220000 - Fonds de dotation (1)				-
10630000 - Fonds de réserve statutaire				-
10650000 - Fonds de réserve générale	382790,44			382 790,44
10688400 - Fonds de réserve pour missions spécifiques	408220,75	196390,27		211 830,48
11000000 - Report à nouveau créditeur				-
11900000 - Report à nouveau débiteur				-
12000000/12900000 - Résultat de l'exercice 2018 (2)	-196390,27		196390,27	
Résultat de l'exercice		98566,7		- 98 566,70
Autres Fonds associatifs				
10351000 - Legs assorties d'une condition sur biens durables				-
10360000 - Libéralités assorties d'une condition				-
13100000/13900000 - Subventions d'investissement				-
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	594 620,92	294 956,97	196 390,27	496 054,22

(1) Uniquement pour les CD reconnus d'utilité publique suivant l'article 20 des statuts de la Ligue

(2) Résultat 2018 à affecter excédent ou déficit

2.2.2. Provisions pour risques et charges

Une provision est constatée lorsque trois conditions simultanées sont réunies :

- l'existence d'une obligation légale, réglementaire, contractuelle ou implicite à l'égard d'un tiers à la date de clôture,
- une sortie probable ou certaine de ressources, sans contrepartie attendue au moins équivalente,
- une évaluation fiable du montant de l'obligation.

Cette provision est évaluée pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation.

La provision pour risque et charges inscrite au passif du bilan du Comité de Cher de la Ligue contre le Cancer au 31/12/2019 correspond à la provision pour indemnité de départ à la retraite de la conseillère sociale.

2.2.2.1. Tableau de variations des provisions pour risques et charges

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (en euros)	<u>Provisions</u> Au début de l'exercice	<u>Augmentations</u> Dotations de l'exercice	<u>Diminutions</u> Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice	Informations sur les provisions (*)
	CN° : 15	CN° 681500	Provisions utilisées CN° 781500		
15110000 provision pour litige				0	
15160000 provision pour risque d'emploi				0	
15180000 autres provisions pour risques				0	
15300000 provision pour pension et obligations similaires	11667	1399		13066	indemnité de départ à la retraite
TOTAL	11667	1399	0	13066	

(*) Informations sur les passifs éventuels ne pouvant être évalués de façon fiable, incertitude sur l'échéance ou l'évaluation, mention portant sur l'impossibilité de fournir des informations

2.2.3. Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires

Indemnité de départ à la retraite	13066		13066
-----------------------------------	-------	--	-------

- Principales hypothèses économiques retenues :

L'engagement de retraite est calculé selon la méthode suivante :

Le calcul ne résulte pas d'une évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié selon les hypothèses suivantes :

-Age de départ à la retraite retenu est de 63 ans.

-Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

2.2.4.3. Informations sur les fonds dédiés non utilisés

NEANT

2.2.5. Etat des dettes

<i>Dettes (en euros)</i>	<i>Montant brut</i>	<i>Degré d'exigibilité du passif</i>		
		<i>Échéances à moins 1 an</i>	<i>Échéances entre 1 an et 5 ans</i>	<i>Échéances à plus 5 ans</i>
Emprunts obligataires convertibles	0			
Autres emprunts obligataires	0			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	12290,93	8128,1	4162,83	
Emprunts et dettes financières divers	228	228		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	51412,72	51412,72		
Dettes fiscales et sociales	8842,03	8842,03		
Dettes sur les immobilisations et comptes rattachés	0			
Autres dettes	20000	20000		
Legs et donations en cours (RUP)	0			
Produits constatés d'avance	1232,44	1232,44		
TOTAL	94006,12	89843,29	4162,83	0

2.2.6. Détail des fournisseurs et comptes rattachés

• Comptes fournisseurs	2021.77	€
• Comptes factures non parvenues...	49390.95	€
TOTAL	51412.72	€

2.2.7. Détail des dettes fiscales et sociales

• Organismes sociaux	
URSSAF /Pole Emploi	1580.00€
Caisse de retraite	444.59€
Caisse de prévoyance	361.56€
Mutuelle	806.40€
	3192.55€
	TOTAL
• Taxes dues sur les rémunérations	
Taxe sur les salaires	0.00 €
Formation professionnelle	766.17 €
	766.17€
	TOTAL
• Dettes concernant les congés payés	
Dettes congés à payer	3211.76€
Prov. charges sociales s/dettes congés à payer	1501.55€
	4713.31€
	TOTAL

2.2.8. Charges à payer

- impôt société à payer	170 €
-	
-	
TOTAL	8842.03.€

2.2.9. Autres informations significatives relatives au bilan

2.3. Tableau de suivi des legs

Legs et donations acceptés par l'association pour lesquels l'autorité administrative n'a plus de droit d'opposition en cours à la fin de l'exercice	Legs et donations à recevoir	Solde des legs et donations en début d'exercice (475)	Legs et donations reçus (encaissement)	Décaissements et virements pour affectation définitive	Solde des legs et donations en fin d'exercice (475)
					0
	1970		66869,81	66869,81	0
					0
					0
					0
					0
					0
TOTAL	1970	0	66869,81	66869,81	0

3. Informations relatives au compte de résultat

3.1. Compte de résultat

3.1.1. Ventilation des produits d'exploitation

Tableau de répartition des produits d'exploitation	Montant
Ventes	160
Prestations de services et produits d'activités annexes	0.00
Subventions et parrainage	6 227
Cotisations	22 808
Dons	199 612
Legs et donations	69 784
Autres produits	7 524
TOTAL	306 115

Les informations significatives doivent faire l'objet d'un commentaire approprié

3.1.2. Charges et produits exceptionnels

3.1.3. Ventilation de l'effectif moyen des bénévoles

NEANT

	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
ADMINISTRATEURS ELUS Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes....	15			
BENEVOLES "ADMINISTRATIFS" Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	8	179	0,11	2693,95
BENEVOLES DE TERRAIN (y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales) - Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, dans les espaces de rencontre etc.... - Information dans le domaine de l'éducation à la santé, du dépistage, conférences, réunions... - Organisation de manifestations - Communication, démarches auprès des médias - Ventes au profit du CD - Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) - Quête sur la voie publique ou à domicile - Démarches auprès des notaires, des entreprises... - Autres.	12	340	0,21	5117,00
TOTAUX	35,00	519,00	0,32	7 810,95

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=15,05 € (nbre heure équivalent temps plein x 15,05 €), ou renseigné par le calcul de GABES

3.1.4. Frais remboursés aux Administrateurs dans l'exercice

Compte Comptable	Nature	Montant en €
62510000 voyage et déplacement	frais de transport et hébergement	2046,19
62570000 réception	restauration	82,24
...		0
...		0
TOTAL		2128,43

(note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité)

3.1.5. Ventilation de l'effectif moyen des permanents

PERMANENTS	Nombre de personnes	nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps (1)
Personnel salarié	3	2911,14	1,599527473
Personnel mis à disposition			0
CES et/ou Autres...			0

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

3.2. Contributions volontaires en nature

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	Montant en euros
Abandon frais kms bénévolat	6026*0,315	1898,18
Frais parking		92
TOTAL		1990,18

Exemple : Valorisation des locaux mise à disposition, abandon des frais des bénévoles

L'ensemble des contributions volontaire en nature qui ont pu faire l'objet d'une valorisation est comptabilisé en compte de classe 8.

L'évaluation financière du bénévolat se calcule sur la base du taux horaire de 1,5 fois le SMIC.

3.3. Informations concernant les contributions volontaires non comptabilisées : nature, importance (bénévolat, mise à disposition...)

A détailler si l'association ne peut pas évaluer de manière fiable et qu'elles ne sont pas enregistrées en pied de compte de résultat.

3.4. Crédit-bail

Retraitements des crédits-bails					
	<i>Terrains</i>	<i>Constructions</i>	<i>Installations matériel et outillage</i>	<i>Autres</i>	<i>TOTAL</i>
Valeurs d'origine					0
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs					
- dotation de l'exercice					
sous-total	0	0	0	0	0
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs					
- exercice					
sous-total	0	0	0	0	0
Redevances restant à payer					
- à un 1 au plus					
- à 5 ans au plus					
- à plus de 5 ans					
sous-total	0	0	0	0	0
Valeur résiduelle					
-a 1 an au plus					
- à plus d'1 an et 5 ans au plus					
- à plus de 5 ans					
sous-total	0	0	0	0	0
Montants pris en charge dans l'exercice	0	0	0	0	0

3.5. Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 2850 membres

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.

3.6. Engagements hors bilan

3.6.1. Engagements reçus

- Legs et donations (ne concerne que les Comités RUP)

Legs nets à réaliser (en euros)	2018
Acceptés par les organes statutairement compétents	
Autorisés par l'organisme de tutelle	
Non-opposition de l'organisme de tutelle	
Assurance-vie	

- Autres

3.6.2. Engagements donnés

Emprunts auprès des Organismes Bancaires au 31/12/2019 se décomposent comme suit :

- Capital restant dû : 12 291€
- Intérêts restants dus : 530€

4.Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

4.1. Règles et méthodes retenues pour l'établissement du CER

4.1.1. Définition des missions sociales

ACTIONS DE RECHERCHE

« Dans le cadre de la mission Recherche, La Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission ».

ACTIONS EN DIRECTION DES MALADES

« Dans le cadre de la mission Actions pour les malades, La Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission. »

ACTIONS D'INFORMATION ET DE PREVENTION, DEPISTAGE

« Dans le cadre de la mission Information Prévention Dépistage, La Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage. »

ACTIONS DE FORMATION

« Dans le cadre de la mission de Formation, La Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenant dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales. »

4.1.2. Définition des ressources collectées auprès du public

RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

« Tous les produits (dons, legs et produits divers) qui émanent du public (personnes physiques et morales) affectés ou non affectés, sans contrepartie et sans contractualisation y compris les produits annexes. »

Ces produits sont identifiés selon un plan analytique

4.1.3. Faits significatifs de l'exercice relatifs à la générosité du public et aux campagnes d'Appel à la Générosité du Public

Le montant des Legs a augmenté pour s'établir à Fin 2019 à 66 870€ contre 31 211€ Fin 2018

4.2. Informations sur les ressources

4.2.1. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public

AUTRES PRODUITS LIÉS À L'APPEL À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	Montant en Euros
Manifestations	
Ventes (dont abonnement à vivre)	160
Prestations et autres ventes	0
Activités de récupération	0
Produits financiers	1406
Autres produits affectés aux missions sociales	
TOTAL	1566

4.2.2. Autres fonds privés

Cette rubrique regroupe le mécénat et le parrainage.

L'ensemble de ces ressources est principalement affecté aux missions sociales.

AUTRES FONDS PRIVÉS	Montant en Euros
Mécénat	2914
Parrainage et recherche partenariat	
TOTAL	2914

4.2.3. Subventions et autres concours publics

Cette rubrique regroupe l'ensemble des subventions publiques reçues par l'association. Elles sont affectées aux missions sociales ou au fonctionnement de l'Association.

SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	Montant en Euros
Etat	4172,48
Cee	
Collectivités locales	2054,77
Autres organismes	
Autres subventions affectées aux missions sociales	
TOTAL	6227,25

4.2.4. Autres produits

AUTRES PRODUITS	Montant en Euros
Cotisations	22808
Autres produits d'activités annexes et prestations	
Transfert de charges	6924,06
Produits exceptionnels	
TOTAL	29732,06

4.2.5. Reprises de provisions

Il s'agit de reprise sur les provisions **Affaire RUI** d'un montant de 600 euros

4.2.6. Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs

REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	Montant en Euros
Report de ressources sur subventions affectées	
Report de ressources sur dons manuels affectés	
Report de ressources sur legs & donations affectés	
TOTAL	0

4.3. Informations sur les emplois

4.3.1. Règle d'affectation des coûts directs et indirects

La structure du compte d'emploi des ressources est établie à partir de la balance analytique et du plan budgétaire par secteur d'activité.

Définition des coûts directs et indirects :

Les charges directes sont inscrites selon leurs affectations suivant le plan comptable général et analytique.

Les charges indirectes sont des charges de structure qui sont imputées sur d'autres rubriques en fonction d'une règle d'affectation préétablie. La méthode d'affectation des coûts indirects est définie de la façon suivante et garde un caractère permanent.

(Seul les frais répartis sont à indiquer dans le tableau ci-dessous)

CHARGES INDIRECTES REPARTIES	Total	Missions Sociales	Frais d'Appel	Frais de fonctionnement
Loyer	5893,89	1768,17		4125,72
Assurance	1006,46	402,58		603,88
Electricité & eau	884,63	353,85		530,78
Téléphone	1367,22	820,33		546,89
Affranchissement	3716,41	371,64	2973,13	371,64
Autres à préciser...				

4.3.2. Missions sociales (actions réalisées directement et versements à d'autres organismes)

MISSIONS SOCIALES REALISEES EN FRANCE	Montant en Euros
Actions pour les malades	114 673,00
Actions d'Information, Prévention, Dépistage	6 277,00
Actions de Formation	
Actions de Recherche	128 094
Actions Autres	1 896
TOTAL	250940

4.4. Frais de recherche de fonds

Il s'agit des frais d'appel à la générosité du public, ainsi que les frais de recherche des autres fonds privés, pour un montant de 56 399 euros

4.5. Frais de fonctionnement

FRAIS DE FONCTIONNEMENT	Montant en Euros
Frais d'information et de communication	3935
Frais de gestion	64207
Frais formation administrative	
Impôts et taxes	1891
Cotisation statutaire 10%	15 626,00
Charges financières	748
Dotations aux amortissements	10 941
Charges exceptionnelles	
TOTAL	97349

4.6. Frais de Personnel

L'ensemble des frais de personnel sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant selon une clé de répartition, sous les rubriques suivantes :

- Actions en direction des malades39 930 euros
- Actions d'information de prévention et de dépistageeuros
- Actions de formationseuros
- Actions de recherche.....euros
- Communicationeuros
- Frais d'appel aux dons et legs.....euros
- Frais de fonctionnement.....29 549 euros

4.7. Dotations aux provisions

Il s'agit de dotations aux provisions Départ à la retraite d'un montant de 1399 euros.

4.8. Engagements à réaliser sur ressources affectées

ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	Montant en Euros
Engagement à réaliser sur subventions affectées	
Engagement à réaliser sur dons manuels affectés	
Engagement à réaliser sur legs donations affectés	
TOTAL	0

4.9. Financement des investissements par l'Appel à la Générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

2009							
2010							
2011							
2012							
2013							
2014							
2015							
2016	Informatique	2073				110,77	110,77
2018	Informatique	720				239,98	239,98
2018	WC Handi	12518				696,7	696,7
2019	Informatique	1291			1291	356,24	356,24
TOTAL		16602	0	0	1291	1403,69	1403,69

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.10. Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées.

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CER (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

4.11. Report de ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées.

Le solde disponible des ressources collectées auprès du Public non affectées et non utilisées au 31 décembre s'élève à 299 408 € .

Ce dernier correspond au cumul du report des ressources au 1^{er} janvier 2019 402 600 €, des ressources collectées auprès du Public au cours de l'exercice, 268 047 € corrigé de la variation des fonds dédiés collectés auprès du Public /€ et diminué des emplois financés par les ressources collectées auprès du Public 371 238 €.

Ce solde sera reporté à l'ouverture de l'exercice suivant.

4.12. Variation des fonds dédiés collectés auprès du Public

Il s'agit de la variation des fonds dédiés sur dons affectés et sur legs affectés par les tiers financeurs. Cette variation s'élève à, dontd'engagement, etde reprises d'engagement sur ressources affectées (cf tableau 2.2.4.2)

4.13. Evaluation des contributions volontaires en nature

(Cf. 3.1.3 et 3.2)

La répartition est faite par nature et par affectation analytique, suivant les postes « missions sociales », « frais de recherche de fonds », et les « frais de fonctionnement »

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (en euros)	Bénévolat	Prestations en nature	Dons en nature
Missions Sociales			
Frais de recherche de fonds	3176		
Frais de fonctionnement		1990	
TOTAL			

Synthèse du compte d'emploi des ressources

COMITE DU CHER - Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019 - arrêté à fin Décembre 2019

EMPLOIS	Emplois de 2019 = compte de résultat(1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2019 (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2019 = compte de résultat(2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2019 (4)
1-MISSIONS SOCIALES			REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES		402599,54
1.1 Réalisation en France	250940,09	246064,80	1- RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	268047,45	268047,45
Actions réalisées directement Versements à d'autres organismes agissant en France	250940,09		1.1 Dons et legs collectés	268481,68	
	120848,09		Dons manuels non affectés	191585,58	
	130094,00		Dons manuels affectés	8026,29	
			Legs et autres libéralités non affectés	63919,60	
			Legs et autres libéralités affectés	2950,21	
1.2 Réalisés à l' étranger	0,00		1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	1565,77	
Actions réalisées directement Versements à un organisme central ou d'autres organismes	0,00				
	0,00				
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	56388,94	34499,94	2- AUTRES FONDS PRIVES	2814,00	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	56388,94		3- SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	6227,25	
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	0,00		4- AUTRES PRODUITS	29732,09	
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	97349,45	90786,18			
3- FONCTIONNEMENT GENERAL	0,00	371350,92			
I- TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	404688,49		I- TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT		
II- DOTATIONS AUX PROVISIONS	1399,00		II- REPRISES DES PROVISIONS	306920,79	
III- ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0,00		III- REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS	600,00	
			IV- VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (CF TABL. FONDS DEDIES)	0,00	
IV- EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	0,00		V- INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	98566,70	0,00
V- TOTAL GENERAL	406087,49		VI- TOTAL GENERAL	406087,49	
V- Part acqui.immob.brutes de l'Exe financées par les ressources coll.aup.public		1291,20			
VI- Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financée		1403,69			
VI- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		371238,43	VI- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES		371238,43
			EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		295408,56
Missions sociales	30,10		Bénévolat	3175,66	
Frais de recherche de fonds	3179,06		Prestations en nature	1990,18	
Frais de fonctionnement et autres charges	1956,88		Dons en nature	0,00	

LIGUE CONTRE LE CANCER DU CHER
SIEGE SOCIAL : 50-52 Avenue Jean-Jaurès
18007 BOURGES Cedex

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
Réunion de l'Assemblée générale relative à l'approbation des comptes de
l'exercice clos le 31 décembre 2019

Aux membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées visées à l'article R.612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice dont nous avons été avisés en date du 04 mai 2020, en application de l'article R.612-7 dudit code.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire en application de l'article R 612-5 du code de commerce.

Fait à Orléans, le 04 mai 2020
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
ORCOM AUDIT


O. DUPUY
Associé